

Tahārah (pureté) et Najasat (impureté) des hommes du livre par l'approche de la théorie de l'Imam Khomeini (Que DIEU sanctifie son noble secret)

Hossein, Jabbar – 2007

Sujet : Imam Khomeini (Que DIEU sanctifie son noble secret), Tahārah, Najasat, les hommes du livre

Éditeur : Université internationale d'Al-Mustafa (Que la Paix de DIEU soit sur lui), Institut de l'enseignement supérieur de l'Imam Khomeini (Que DIEU le bénisse)

Résumé

Les gens du livre sont ceux qui tiennent véritablement un livre divin et incluent les Juifs et les Chrétiens. Les premières interprétations des allusions faites aux gens de livres dans le coran concernent également les Juifs et les Chrétiens, parce qu'ils ont précédé l'Islam et au moment de l'avènement du Prophète de l'Islam (Que DIEU le bénisse) étaient présents dans différentes régions et prouvaient leurs idées. Or, les Majous (Zoroastriens) étaient très peu nombreux à cette époque. Les juristes qui croient en purification des gens du livre ont cité le Coran qui désigne comme halal la nourriture des gens du livre pour les musulmans, et cette désignation comprend les nourritures qui étaient en contact avec le corps des infidèles. Selon ce verset, la plupart des juristes sunnites ont considéré comme halal l'exsanguination des gens du livre. Plusieurs Hadîths se réfèrent aussi à la purification des gens du livre, qui sont bien documentaires. Aussi, avec l'hypothèse de l'absence d'une raison littérale, selon le principe de la pureté originale, les gens du livre peuvent être considérés comme purs. En revanche, les juristes qui croient que les gens du livre sont impurs, se réfèrent à un verset du Coran qui interdit l'approche des infidèles de la mosquée al-Haram. Alors qu'au moment de la révélation de ce verset, il n'y avait pas de vérité juridique pour le terme « Najes », dans ce verset, il signifierait le mal et la saleté spirituel. De même, les Hadîths que ces derniers juristes citent ne sont pas complètement fiables et même en les supposant bien documentés, ils sont en conflit avec les Hadîths rapportés par le premier groupe. Le consensus des juristes sur Nejasat des hommes du livre n'était non plus unanime à toutes les époques, et le consensus existant est déductif et n'a pas de preuves complètement fiable. Ainsi, les gens du livre ne peuvent pas être considérés comme impurs, et leur pureté est authentifiée. Bien que l'Imam Khomeini (Que DIEU le bénisse), en tant que fatwa, ait considéré les gens du livre comme impurs, mais au niveau d'explication et d'argument, il croit que la preuve de la purification des gens livre est complète et les preuves pour leur Nejasat ne sont pas complets. Il déclare qu'il n'y a aucune

raison convaincante pour la Nejasat des hommes du livre, par contre ce que les preuves impliquent c'est la pureté des gens du livre.
